Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-2250-8	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/09/10	**Remplace la version datée de :**	2023/03/10

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE REMPLISSAGE STRUCTURAL À DEUX COMPOSANTS EC-3550 SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC), B/A FST

Numéros d'identification de produit

87-2500-0429-5 87-2500-0430-3 87-3300-0128-7 87-3300-0129-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Résine structurale basse densité.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

29-2175-7, 29-2129-4

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-2129-4	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/10/28	**Remplace la version datée de :**	2023/03/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE REMPLISSAGE STRUCTURAL À DEUX COMPOSANTS EC-3550 B/A FST SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC), Partie A

Numéros d'identification de produit

LA-T100-2222-1 LC-B100-0907-0 LC-B100-0907-1 87-2500-0455-0 87-2500-0482-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Accélérateur d"une résine structurale basse densité bi-composante.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosif pour les métaux : Catégorie 1.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1C :
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut corroder les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales.

Cause des dommages aux organes : Cellules sanguines et/ou des organes producteurs des cellules sanguines.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des voies respiratoires, une protection des yeux et une protection du visage (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Entreposage :

Garder sous clef. Entreposer dans un contenant anticorrosion doté d'une doublure interne résistante.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:

Une surexposition à ce produit peut entraîner une méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie peut être soupçonnée sur le plan clinique par la présence d'une "cyanose" clinique en présence d'une PaO2 normale (obtenue par les gaz du sang artériel). L'oxymétrie de pouls courante peut être imprécise pour surveiller la saturation en oxygène en présence de méthémoglobinémie et ne doit pas être utilisée pour diagnostiquer ce trouble. Si le patient présente des symptômes ou si le taux de méthémoglobine est supérieur à 20 %, un traitement spécifique au bleu de méthylène doit être envisagé dans le cadre du traitement médical.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Diamine poly(oxypropylene)	9046-10-0	25 - 40 Secret Fabrication *	α-[2-(Aminométhyl)éthyl]-ω-[(aminométhyl)éthoxy]poly[oxy(méthyléthylène)] polymérisé avec le polymère diisocyanate de 4,4'-méthylènedicyclohexyle-polypropylèneglycol bloqué avec l'acrylate de 2-hydroxyéthyle
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	15 - 30	Hydroxyde d’aluminium (Al(OH)3)
Microsphères de verre	65997-17-3	5 - 25	Oxyde de verres, produits chimiques
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	90-72-2	5 - 10 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
Résine d’époxy A	9003-36-5	3 - 7 Secret Fabrication *	Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol
Résine d’époxy B	25068-38-6	1 - 5 Secret Fabrication *	p,p’-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Calcaire	1317-65-3	< 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Borate de Zinc	138265-88-0	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d’hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
Sel de calcium inorganique	13477-34-4	1 - 3 Secret Fabrication *	Nitrate de calcium tétrahydraté
Silice amorphe traitée	67762-90-7	< 3	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	71074-89-0	0.1 - 1.5 Secret Fabrication *	Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Une surexposition à ce produit peut entraîner une méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie peut être soupçonnée sur le plan clinique par la présence d'une « cyanose » clinique en présence d'une PaO2 normale (obtenue par les gaz du sang artériel). L'oxymétrie de pouls courante peut être imprécise pour surveiller la saturation en oxygène en présence de méthémoglobinémie et ne doit pas être utilisée pour diagnostiquer ce trouble. Si le patient présente des symptômes ou si le taux de méthémoglobine est supérieur à 20 %, un traitement spécifique au bleu de méthylène doit être envisagé dans le cadre du traitement médical.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Le récipient doit être muni d'un revêtement de plastique de polyéthylène ou contenir une cuve de revêtement étanche en plastique de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Couvrir mais ne pas sceller pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer dans un contenant anticorrosion doté d'une doublure interne résistante. Entreposer à l'écart des acides; Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Aluminium métallique et composés insolubles, fraction respirable	21645-51-2	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	21645-51-2	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	21645-51-2	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Microsphères de verre	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3;	

			MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Visqueux
couleur	Blanc
Odeur	Faible ammoniacal
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	>=93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,7 g/ml
Densité relative	0,5 - 0,7 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	<=1,1 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=1,1 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Méthémoglobinémie: Les signes/symptômes peuvent inclure des maux de tête, des nausées, des difficultés respiratoires et une faiblesse généralisée.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la

reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Diamine poly(oxypropylene)	Dermale	Lapin	LD50 2 980 mg/kg
Diamine poly(oxypropylene)	Ingestion	Rat	LD50 2 885 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Microsphères de verre	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Microsphères de verre	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Résine d'époxy A	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine d'époxy A	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de Zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résine d'époxy B	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine d'époxy B	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Sel de calcium inorganique	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
Sel de calcium inorganique	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Silice amorphe traitée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe traitée	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe traitée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	Lapin	Corrosif
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Microsphères de verre	Jugement professio	Aucune irritation significative

	nnel	
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
Résine d'époxy A	Lapin	Irritant
Borate de Zinc	Lapin	Aucune irritation significative
Résine d'époxy B	Lapin	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Sel de calcium inorganique	Composants similaires	Aucune irritation significative
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants similaires	Corrosif
Silice amorphe traitée	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	Lapin	Corrosif
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Microsphères de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
Résine d'époxy A	Lapin	Aucune irritation significative
Borate de Zinc	Lapin	Irritant grave
Résine d'époxy B	Lapin	Irritant modéré
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Sel de calcium inorganique	Lapin	Corrosif
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants similaires	Corrosif
Silice amorphe traitée	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	Cochon d'Inde	Non classifié
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non classifié
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine d'époxy A	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Borate de Zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine d'époxy B	Hommet et animal	sensibilisant
Sel de calcium inorganique	Composants similaires	Non classifié
Silice amorphe traitée	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy B	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	In Vitro	N'est pas mutagène
Diamine poly(oxypropylene)	In vivo	N'est pas mutagène

Microsphères de verre	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
Résine d'époxy A	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy A	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc	In vivo	Mutagénique
Résine d'époxy B	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy B	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Sel de calcium inorganique	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe traitée	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Microsphères de verre	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine d'époxy B	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe traitée	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diamine poly(oxypropylene)	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Diamine poly(oxypropylene)	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Diamine poly(oxypropylene)	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 768 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans	pendant la

				effet nocif observé 15 mg/kg/jour	grossesse
Borate de Zinc	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de Zinc	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Résine d'époxy B	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy B	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy B	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine d'époxy B	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Sel de calcium inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sel de calcium inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	28 jours
Sel de calcium inorganique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diamine poly(oxypropylene)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Résine d'époxy A	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Borate de Zinc	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Sel de calcium inorganique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Sel de calcium inorganique	Ingestion	méthémoglobinémie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	Exposition environnementale

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Microsphères de verre	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	4 semaines
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	foie \| Système nerveux \| système auditif \| système vasculaire \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	4 semaines
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| muscles \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire \| système auditif \| la peau \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	90 jours
Résine d'époxy A	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	13 semaines
Borate de Zinc	Inhalation	système immunitaire \| système respiratoire \| cœur \| Système	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines

		endocrinien \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie				
Borate de Zinc	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| la peau \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours
Résine d'époxy B	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Résine d'époxy B	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Résine d'époxy B	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Sel de calcium inorganique	Ingestion	cœur \| la peau \| Système endocrinien \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	28 jours
Silice amorphe traitée	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	29-2129-4	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/10/28	**Remplace la version datée de :**	2023/03/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-2175-7	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/09/23	**Remplace la version datée de :**	2024/12/12

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE REMPLISSAGE STRUCTURAL À DEUX COMPOSANTS EC-3550 ET EC-3555 B/A FST SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC),PARTIE B

Numéros d'identification de produit

LA-T100-2222-3	LC-B100-0907-2	LC-B100-0909-6	LC-B100-1058-3	LC-B100-1058-4
70-0718-0352-5	87-2500-0456-8	87-2500-0483-2		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Base d'une résine structurale bi-composante basse densité

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Époxy novolaque EPF	9003-36-5	20 - 30 Secret Fabrication *	Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol

Fibre de Verre	65997-17-3	10 - 30	Oxyde de verres, produits chimiques
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	10 - 20	Hydroxyde d'aluminium (Al(OH)3)
Résine d'époxy C	14228-73-0	10 - 20 Secret Fabrication *	1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane
Résine époxyde A	28064-14-4	3 - 10 Secret Fabrication *	Phénol, polymérisé avec le formaldéhyde, éther de glycidyle
Acide sulfurique, composé avec le graphite	12777-87-6	5 - 10	Acide sulfurique, composé avec le graphite
Résine époxyde B	25068-38-6	1 - 5 Secret Fabrication *	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Calcaire	1317-65-3	< 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Silice amorphe traitée	67762-90-7	< 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Borate de Zinc	138265-88-0	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d'hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
Phosphore Rouge	7723-14-0	< 3	Phosphore
Polyester à Base d'acide Phosphorique	Secret Fabrication	< 2	Not Applicable
Silane	2530-83-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Glycidoxy-3 propyltriméthoxysilane
Sulfate d'étain	7488-55-3	0.06 - 0.15	Pas de données disponibles

Polyester à Base d'acide Phosphorique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas

manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
CAS NO M~AL~F	21645-51-2	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Fibre de Verre	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Visqueux
couleur	Brune
Odeur	Époxy faible
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	>=93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,7 g/ml
Densité relative	0,5 - 0,7 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
pourcentages volatil comme texte	Négligeable
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Époxy novolaque EPF	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Époxy novolaque EPF	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Fibre de Verre	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Fibre de Verre	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Résine d'époxy C	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine d'époxy C	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,19 mg/l
Résine d'époxy C	Ingestion	Rat	LD50 1 098 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résine époxyde A	Dermale	Lapin	LD50 > 6 000 mg/kg
Résine époxyde A	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
Résine époxyde A	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec le graphite	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec le graphite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine époxyde B	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine époxyde B	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Borate de Zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de Zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphore Rouge	Dermale	Jugement	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

		professionnel	
Phosphore Rouge	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Silane	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
Silice amorphe traitée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
Silane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
Silice amorphe traitée	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe traitée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Sulfate d'étain	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 2 mg/l
Sulfate d'étain	Ingestion	Rat	LD50 2 207 mg/kg
Sulfate d'étain	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Époxy novolaque EPF	Lapin	Irritant
Fibre de Verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine d'époxy C	Données in Vitro	Irritant
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Résine époxyde A	Lapin	Irritation minimale.
Acide sulfurique, composé avec le graphite	Rat	Irritation minimale.
Résine époxyde B	Lapin	irritant légère
Borate de Zinc	Lapin	Aucune irritation significative
Phosphore Rouge	Lapin	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Silane	Lapin	irritant légère
Silice amorphe traitée	Lapin	Aucune irritation significative
Sulfate d'étain	Jugement professionnel	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Époxy novolaque EPF	Lapin	Aucune irritation significative
Fibre de Verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine d'époxy C	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative

Résine époxyde A	Lapin	irritant légère
Acide sulfurique, composé avec le graphite	Lapin	irritant légère
Résine époxyde B	Lapin	Irritant modéré
Borate de Zinc	Lapin	Irritant grave
Phosphore Rouge	Lapin	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Silane	Lapin	Corrosif
Silice amorphe traitée	Lapin	Aucune irritation significative
Sulfate d'étain	Jugement professionnel	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Époxy novolaque EPF	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Résine d'époxy C	Mouris	sensibilisant
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine époxyde A	Hommet et animal	sensibilisant
Résine époxyde B	Hommet et animal	sensibilisant
Borate de Zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Phosphore Rouge	Cochon d'Inde	Non classifié
Silane	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice amorphe traitée	Hommet et animal	Non classifié
Sulfate d'étain	Humain	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Résine époxyde B	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Époxy novolaque EPF	In vivo	N'est pas mutagène
Époxy novolaque EPF	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Fibre de Verre	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine d'époxy C	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy C	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine époxyde A	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide sulfurique, composé avec le graphite	In Vitro	N'est pas mutagène
Résine époxyde B	In vivo	N'est pas mutagène
Résine époxyde B	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc	In vivo	Mutagénique

Phosphore Rouge	In Vitro	N'est pas mutagène
Silane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe traitée	In Vitro	N'est pas mutagène
Sulfate d'étain	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Fibre de Verre	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Résine époxyde B	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Silice amorphe traitée	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine d'époxy C	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Résine d'époxy C	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	33 jours
Résine d'époxy C	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 768 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine époxyde B	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine époxyde B	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine époxyde B	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine époxyde B	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750	2 génération

				mg/kg/jour	
Borate de Zinc	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de Zinc	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
Silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
Silane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe traitée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Époxy novolaque EPF	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Résine d'époxy C	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Borate de Zinc	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Sulfate d'étain	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Époxy novolaque EPF	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| tube	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	13 semaines

		digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire			observé 250 mg/kg/day	
Fibre de Verre	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Résine d'époxy C	Ingestion	Système endocrinien \| tube digestif \| foie \| cœur \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	33 jours
Acide sulfurique, composé avec le graphite	Ingestion	système vasculaire \| Système nerveux \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Résine époxyde B	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Résine époxyde B	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Borate de Zinc	Inhalation	système immunitaire \| système respiratoire \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de Zinc	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| la peau \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Silane	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Silice amorphe traitée	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Sulfate d'étain	Ingestion	système vasculaire \| foie \| cœur \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 40 mg/kg/day	4 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent

s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	29-2175-7	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/09/23	**Remplace la version datée de :**	2024/12/12

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca